TSOUHA

MAGAZINE BIMESTRIEL DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIETE - AOUT-SEPTEMBRE 2002 - N°00 PRIX : 125 DA-3,8€

La lutte contre l'exclusion

Une expérience alternative : Centre Château-Cherry à Blida

Lorsque l'enfant paraît

- Les parents racontent
- Le défi d'une maman

PORTRAIT

Plaidoyer pour les enfants sans famille

Les droits de l'enfant point de vue d'une juriste

DOSSIER

AU CHEVET DE L'ECOLE

Entretien avec MOSTEFA LACHERAF

- Etat des lieux
- Perspectives

تسوها

الكفاح ضد الإقصاء

تجربة:

الديل: شاطو شري

بالبليدة

عند ظهور الطفل

- الأولياء يحكون:
- تحدي أم

مجلة نصف شهرية حول العائلة و المجتمع (أوت- سبتمبر 2002) السعر: 125 دج، 3,8€ العدد 00

بورتري

مرافعة من أجل الأطفال بدون عائلات

حقوق الطفل

وجهة نظر رجل قانون

ملف

قرب من المدرسة

حوار مع مصطفى لشرف:

- نظرة في عين المكان
- آفاق

C'est la rentrée

Plus de 7 millions d'élèves dont 700 000 nouveaux vont rejoindre les bancs de l'école

Cette rentrée s'annonce difficile pour le Ministère qui en a la charge, ne fû_t-ce que par les diverses contraintes de répartition d'effectifs aussi lourds au vu du nombre restreint d'établissements scolaires (seulement 20.300 environ sur tout le territoire national avec un déficit estimé à plus de 40.000 salles de classes).
Difficile aussi de par les revendications légitimes des enseignants. A travers le principal syndicat de ce secteur, la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Education (FNTE), ils exigent en effet pour assurer la rentrée scolaire, que soient tenues les promesses qui leurs ont été faites d'une revalorisation des salaires.
Cela côté cour, côté jardin, cette rentrée est difficile aussi pour des centaines de milliers de parents qui vont devoir affronter un surcroît de dépenses qui va grever leur budget déjà à peine suffisant en temps normal. A cet égard aucune information n'a encore été donnée, en ce premier septembre, sur une éventuelle allocation spéciale rentrée scolaire pour soutenir les ménages en grande précarité économique. Que dire du côté coulisses où_ s'entend le bruit de bottes des tenants d'un combat idéologique contre toute velleité de réforme d'un système éducatif, pourtant, pour le moins, peu performant.

En effet, l'évaluation des résultats du système éducatif ne plaide pas pour sa perpétuation. C'est le moins qu'on puisse dire.
Jugeons-en par quelques chiffres qui alarmeraient les parents les plus optimistes. Sur 700.000 enfants qui rentrent à l'école à 6 ans on n'en retrouve pas plus de 100.000 encore scolarisés à l'âge de 16 ans. Et pourtant l'école fondamentale prévoit un "enseignement obligatoire" de neuf années de scolarité !
Ces déperditions importantes qui commencent à l'âge de 12 ans, ne sont imputables qu'au dysfonctionnement du système éducatif sauf à considérer que 6 enfants sur 7 sont des débiles mentaux !
Réalistes et soucieux du seul intérêt de leurs enfants les parents veulent un enseignement qui permette à leurs gosses de décrocher un diplôme, qui leurs garantisse une formation professionelle et donc un accès à un emploi.
Tout le reste pour eux, n'est que littérature... et ils ont bien raison.
Même si certaines familles peuvent être sensibles au discours idéologique sur "l'authenticité de l'Ecole Algérienne dévoyée" par la réforme proposée, c'est en définitif la raison qui l'emporte, aujourd'hui, comme hier.

Soyons sérieux : En quoi les parents d'aujourd'hui seraient-ils plus bornés que les parents d'hier ?
Les parents d'hier, ce sont les aïeux des enfants d'aujourd'hui.
Dans les années 40 - 50, sous la colonisation, une de leurs revendications principales a été de permettre à leurs enfants un plus large accès à l'école. Peu leur importait que ce soit une école coloniale, c'était l'Ecole : une porte de salut pour leurs enfants.
Des milliers de familles se sont sacrifiées, rognant sur toutes dépenses, vendant jusqu'aux bijoux de famille, pour envoyer leurs enfants à l'école française; qui est de taille aujourd'hui à pouvoir leur en faire le reproche ?
Ils savaient ce qu'ils faisaient, aptes à discerner l'essentiel du superflu, à s'ancrer dans le réel plutôt que dans le chimérique. Mais surtout, surtout, ils étaient d'authentiques patriotes. Ils avaient confiance en eux-mêmes et donc en leurs enfants qui sauraient bien ne récolter que le savoir utile et rejeter les scories.
L'histoire leur a donné raison. C'est grâce à ce savoir arraché et fructifié qu'ils ont pu maîtriser la langue et la culture de leur oppresseur et en faire un outil de leur libération. Que les lamentables ruminants d'aujourd'hui; hommes de peu de foi, l'acceptent ou le refusent, qu'importe, c'est un fait indéniable.

C'est par la maîtrise du savoir acquis dans les écoles coloniales qu'est né le mouvement national qui a abouti à Novembre.
A la lumière de ce bref retour en arrière pour revivifier la mémoire, Tsouha invite ses lecteurs à réagir, donner leur avis pour que s'enclenche un débat.
L'école est une chose trop sérieuse pour la laisser aux idéologues et politiciens. Mais au-delà de l'école, c'est de fait, tout ce qui concerne l'enfance et la jeunesse et qui contribue à son épanouissement que Tsouha se propose de mettre en débat, convaincu que l'Enfance et la Jeunesse est un temps nécessaire à la construction de l'adulte et que la société de demain se construit dès aujourd'hui.

S O M M A I R E

TSOUHA N°0
Août - septembre 2002
TSOUHA, le magazine de la famille et de la société édité par l'ARPEIJ
Chateau-Cherry - Route de Ouled Yaïch BLIDA 9000
Tél. : 025 40 51 66
Fax : 025 40 51 65
E-mail : arpeij@altern.org

DIRECTION DE PUBLICATION
Houria CHAFAI-SALHI
Administration ARPEIJ

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Houria BENDJABALLAH
Miloud BRAHIMI
Ghania GRABA
Jean-Paul GRANGAUD
Zoubida HADDAB
Mustapha HADDAB
Boudjemaâ KARECHE
Faïka MEDJAHED
Maya MOKHTARI-KHALDI
Abdelkrim OUCHEFOUN

CREATION GRAPHIQUE
Abderrahmane BOUCHAIB
Samira MOUDJEB

PHOTOS
Abdelkrim Amirouche
ARPEIJ et Serge BAQUE

Ont collaboré à ce numéro
Houria CHAFAI-SALHI, Aïcha DJEMAI, Abdelkrim DJILLALI, Amel Filah, Ghania GRABA, Mounira KEDDAD, Faïka MEDJAHED, Mohammed SAHEL

Impression
EN NAKHLA

FONDATION DE FRANCE

Ce numéro a eu le soutien de la FDF "Solidarité Internationale"

Dans le prochain numéro
Parution Novembre 2002
Un dossier : CRECHES ET JARDINS D'ENFANTS
- Garderies ou lieux d'accueil
- La réglementation et son respect
- Une enquête en milieu scolaire sur le psychotraumatisme des adolescents

DROITS DE L'ENFANT
5 **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et déclarations interprétatives de l'Algérie**

حقوق الطفل
10 **ميثاق الأمم المتحدة الذي ينص على حقوق الطفل والتصريحات التوضيحية للجزائر**

بسيكولوجيا
12 **أطفال الرعب**

مجتمع
14 **ظاهرة الأنترنيت بالجزائر**

VIE ASSOCIATIVE
16 **Association pour la Réhabilitation Psycho-Educative Infanto-Juvénile**

الحياة الجمعوية
17 **قلب نابض... لطفولة محرومة شاطو شيري"**

Portrait
21

ENTRETIEN
25 avec Mostefa LACHERAF
Au chevet de l'école

VECU
38
- Lorsque l'enfant paraît
Ce jour inoubliable
- Le défi d'une mère
Une belle histoire d'amour

44 EDUCATION
Finies les vacances

SANTE
45 **Du bon usage des médicaments**

48 عائشة بنت التاجر

CULTURE
Si je pouvais...

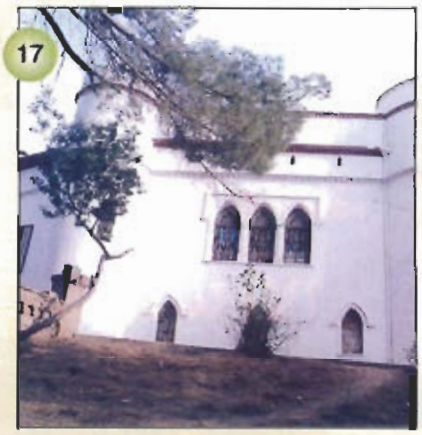

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et déclarations interprétatives de l'Algérie

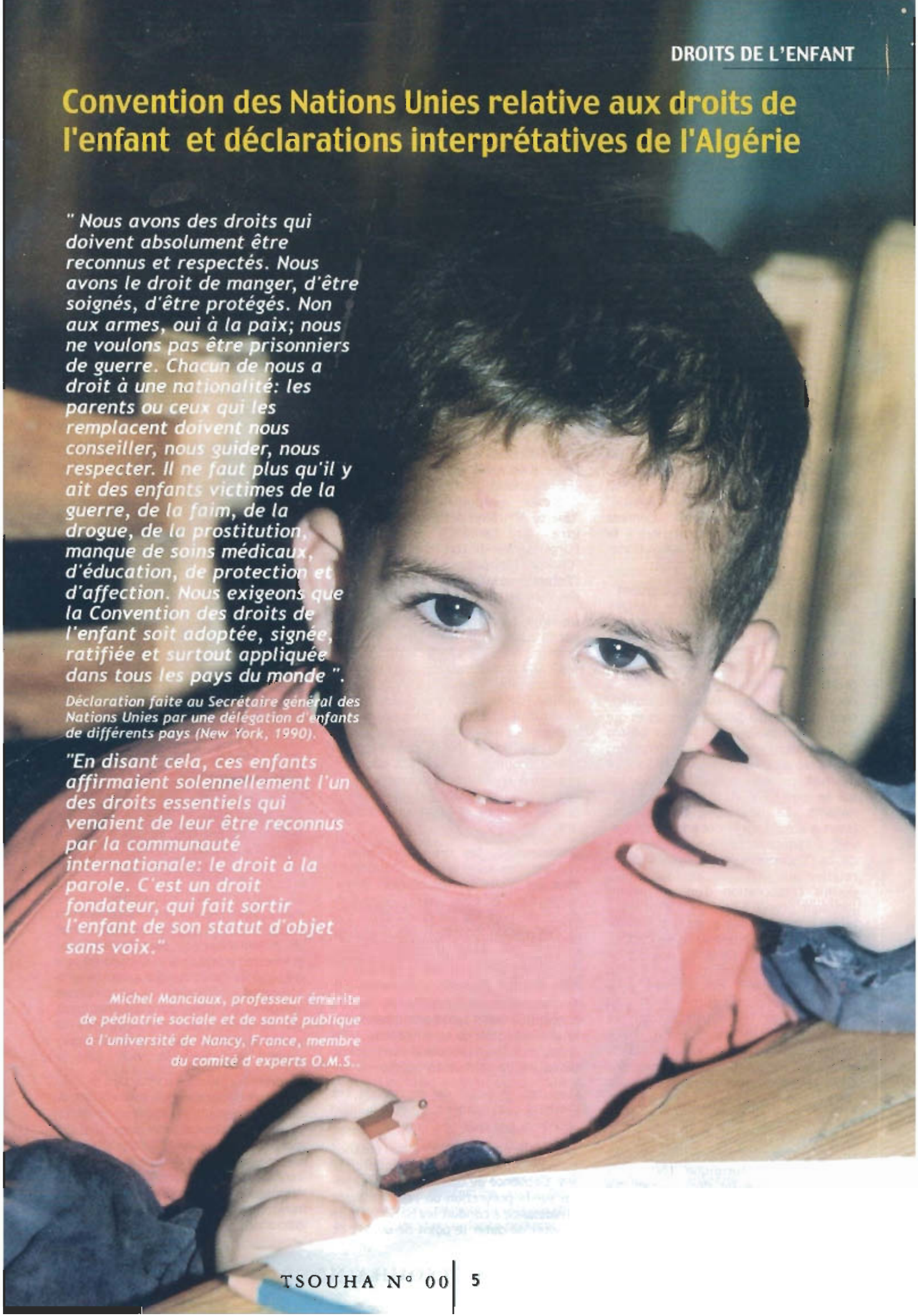

" Nous avons des droits qui doivent absolument être reconnus et respectés. Nous avons le droit de manger, d'être soignés, d'être protégés. Non aux armes, oui à la paix; nous ne voulons pas être prisonniers de guerre. Chacun de nous a droit à une nationalité: les parents ou ceux qui les remplacent doivent nous conseiller, nous guider, nous respecter. Il ne faut plus qu'il y ait des enfants victimes de la guerre, de la faim, de la drogue, de la prostitution, manque de soins médicaux, d'éducation, de protection et d'affection. Nous exigeons que la Convention des droits de l'enfant soit adoptée, signée, ratifiée et surtout appliquée dans tous les pays du monde ".

Déclaration faite au Secrétaire général des Nations Unies par une délégation d'enfants de différents pays (New York, 1990).

"En disant cela, ces enfants affirmaient solennellement l'un des droits essentiels qui venaient de leur être reconnus par la communauté internationale: le droit à la parole. C'est un droit fondateur, qui fait sortir l'enfant de son statut d'objet sans voix."

Michel Manciaux, professeur émérite de pédiatrie sociale et de santé publique à l'université de Nancy, France, membre du comité d'experts O.M.S..